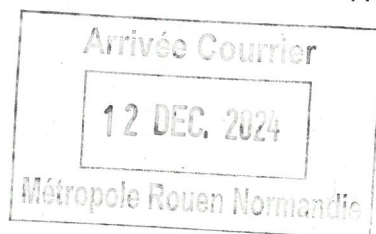


A Franqueville-Saint-Pierre, le 4 décembre 2024



Direction : Pole Technique, Aménagement du
Territoire et du Cadre de Vie
Service : Urbanisme et Aménagement du Territoire
Dossier suivi par : Céline HUYS
Téléphone : 02 35 80 20 39
Courriel : celine.huys@franquevillesaintpierre.com
N/Réf : 24/454
V/Réf : AST/EP.2024.4832



16 DEC. 2024

Métropole Rouen Normandie
Le 108
108 Allée François Mitterrand
CS 50589 -76006 ROUEN Cedex

12 DEC. 2024

	INF	ATT
DGA		
ADGA		
DASAP		
DACP		
DUR		
DPU		
DH		

celle de MUA

Objet : Avis sur le projet de modification n° 8 du Plan Local d'Urbanisme métropolitain – Communes à l'initiative d'une ZAC

Monsieur le Président,

Le 22 avril 2024, la Métropole a engagé la procédure de modification n° 8 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

En tant que commune ayant été à l'initiative de la création d'une Zone d'Aménagement Concerté, vous m'avez transmis le projet de modification pour avis, conformément aux dispositions de l'article L153-39 du Code de l'urbanisme.

Je vous informe par la présente que je n'ai pas d'observations particulières sur le projet de modification et émet donc un avis favorable à son approbation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Bruno GUILBERT
Maire

